

CALAO FINANCE annonce l'ouverture des souscriptions au Club Deal dédié aux remplois des produits de cessions des holdings

Paris, le 8 juin 2016

Calao Finance, société de gestion de capital investissement, dans le cadre de ses activités de conseil en investissement, annonce l'ouverture des souscriptions au **Club Deal dédié aux remplois des produits de cessions**.

Cette offre est destinée **aux investisseurs avertis que sont les holdings** qui se trouvent dans le cadre de l'apport cession. Celles-ci doivent en effet réinvestir 50% du produit de la cession dans une ou plusieurs activités économiques, dans un délai de 24 mois à compter de la cession des titres apportés à ce même holding, afin de conserver le report d'imposition.

Or, comme le souligne Eric Gaillat Associé Cofondateur de Calao Finance « *il n'est parfois pas simple pour un entrepreneur qui a cédé son activité, dans le cadre de l'apport cession, d'identifier des entreprises ou remployer ses fonds et ce en respectant, à la fois les délais et le cadre juridique* ». Ainsi, dans le cadre de ses activités, Calao Finance propose différentes solutions aux professionnels dont le Club deal pour le remploi.

Cette solution, encadrée donc par des professionnels du capital investissement, permet aux holdings d'investir à partir de 30 000 € dans un ensemble mutualisé de PME, en disposant d'un suivi au fil du temps.

La sélection de juin/juillet 2016 comprend six PME françaises évoluant dans des secteurs variés que suit Calao Finance, tels que le luxe, la mode enfants, la puériculture, la restauration rapide et bistronomique, le conseil en ressources humaines et le digital-coaching.

Les investissements seront répartis, par l'intermédiaire d'un Mandat de Gestion que conseille Calao Finance, sur l'ensemble des PME cibles.

L'offre « Club deal emploi » est disponible pour une durée limitée, et sera clôturée d'ici un mois, le **4 juillet 2016**. Les investissements seront ensuite débouclés d'ici mi-juillet 2016.

Rappelons par ailleurs, que Calao Finance propose aux investisseurs privés, pour quelques jours encore, deux solutions d'investissement permettant de réduire l'ISF 2016 en investissant dans des PME françaises de l'économie réelle : le FCPI Expertise Calao n°2 - ISF 2016 jusqu'au 15 juin 2016 et le Mandat de Gestion Conseil Privé ISF 2016, dont elle conseille les investissements, jusqu'au 10 juin 2016.

Avertissement : *Ce type de placement ne bénéficie d'aucune garantie ou protection et comporte un risque de perte en capital, limité à l'investissement initial, et une durée de blocage minimum. Les éléments sectoriels et statistiques ne préjugent pas de la performance des entreprises des supports d'investissement.*

A propos de CALAO FINANCE

CALAO FINANCE est une société de gestion de capital investissement indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (FCPI, FIP, Conseil en investissement, FCPR/FPCI). Fondée et dirigée par Eric GAILLAT et Rodolphe HERBELIN, la société réunit une équipe d'une vingtaine de professionnels de l'investissement et d'experts sectoriels.

Les fonds conseillés ou gérés par CALAO FINANCE, pour le compte de clients privés, professionnels et institutionnels, participent au financement d'une soixantaine de PME françaises, sur deux grands univers thématiques : l'art de vivre (*luxe, bien-être, digital, etc.*) et les activités stratégiques (*cybersécurité, big data, efficacité énergétique, etc.*). CALAO FINANCE a reçu le Prix MORNINGSTAR "Emerging Manager Best Practices" 2014 catégorie *actifs réels/capital investissement*

CALAO FINANCE (N° d'Agrément AMF : GP 10000052) - 10 rue de Copenhague 75008 Paris – Tél : 01 44 90 70 70

www.calaofinance.com

info@calaofinance.com